



Avis révisé d'audience publique

Le 6 septembre 2022

Réf. 2022-H-12
Révision 1

La CCSN tiendra une audience publique sur la demande de renouvellement du permis de Cameco pour l'installation de Cameco Fuel Manufacturing Inc.

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique les 23 et 24 novembre 2022 afin d'examiner la demande de renouvellement de permis présentée par Cameco Corporation (Cameco) au nom de Cameco Fuel Manufacturing Inc. (CFM) pour l'installation de CFM. Cette dernière est une filiale en propriété exclusive de Cameco. L'installation de CFM est située à environ 100 km à l'est de Toronto, dans la municipalité de Port Hope (Ontario), de même que sur le territoire traditionnel des Mississauga Anishnaabeg et des Wendats, et le territoire visé par les Traités Williams. **Le lieu de cette audience publique a été déterminé. Cet avis révisé est diffusé pour préciser le lieu de l'audience.**

Le 4 octobre 2021, Cameco a présenté une [demande](#) (en anglais) afin de renouveler le permis de l'installation de CFM pour une période de 20 ans. Cameco demande à augmenter la limite de production annuelle de CFM à 1 650 tonnes d'uranium sous forme de pastilles de dioxyde d'uranium. Le permis actuel limite la production à 125 mégagrammes de dioxyde d'uranium sous forme de pastilles au cours de tout mois civil donné (équivalant à 1 500 tonnes par année). La demande représente une augmentation d'environ 24 % et correspond à la capacité de production maximale de l'installation.

Date : Les 23 et 24 novembre 2022

Lieu : **Best Western Plus Cobourg Inn & Convention Centre
930, rue Burnham, Cobourg (Ontario)
et en mode virtuel (par Zoom)**

Heure : Telle qu'indiquée dans l'ordre du jour, qui sera diffusé avant l'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur le site Web de la CCSN à suretenucleaire.gc.ca.

Pour plus d'information, joignez-vous au personnel de la CCSN lors d'un webinaire qui sera offert prochainement (en anglais) sur la demande de renouvellement de permis visant CFM.

Pour aider les Nations et communautés autochtones, le public et les autres parties intéressées à examiner la demande de Cameco et les documents qui y sont associés, et comme il avait été annoncé dans l'avis d'audience publique diffusé le [7 mars 2022](#), la CCSN a offert une aide financière d'au plus 75 000 \$ dans le cadre de son Programme de financement des participants. La date limite pour soumettre un formulaire de demande de financement dûment rempli à la

CCSN était le 6 mai 2022. Des renseignements sur la décision concernant le Programme de financement des participants se trouvent sur le [site Web de la CCSN](#).

La demande de Cameco est affichée (en anglais) sur son [site Web](#). Le mémoire de Cameco et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront examinés pendant l'audience sont disponibles sur le [site Web de la CCSN](#), ou sur demande, en s'adressant au Greffe de la Commission.

En vertu de l'article 19 des [Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire](#), les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier à l'étude ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission dans sa prise de décisions sont invitées à présenter des commentaires sur la demande de Cameco. Les demandes d'intervention doivent être déposées auprès du Greffe de la Commission d'ici le **7 octobre 2022** au moyen du [formulaire de demande en ligne](#), par [courriel](#), ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. **Les demandes d'intervention doivent comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, soit par mémoire seulement, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale
- le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel du demandeur

Tous les mémoires peuvent être téléchargés à partir du [site Web de la CCSN](#) ou obtenus sur demande auprès du Greffe. Les renseignements personnels, comme l'adresse courriel et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Pour des renseignements sur le processus d'audience publique de la Commission, sur le titulaire de permis ou l'installation à l'étude, ou encore pour obtenir des documents, veuillez communiquer avec :

Agente principale du tribunal, Greffe de la Commission
Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046, succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5S9
Tél. : 613-858-7651 ou 1-800-668-5284
Télec. : 613-995-5086
Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca
Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)